

mano José Testa  
1963

PROST, Marie-Andrée

LES ZONES D'INFLUENCE DE L'AGGLOMERATION  
LYONNAISE

(Chap. de "Cahiers de L'Institut de Science  
Economique Appliquée")

CURSO: ANALISIS REGIONAL

PROF : JEAN PAELINCK

(Sólo para distribución interna)

LES ZONES D'INFLUENCE DE  
L'AGGLOMERATION LYONNAISE

Marie-Andrée Prost

Définir la zone d'influence d'une agglomération n'est pas un problème propre à la ville de Lyon; toute grande ville cherche à savoir jusqu'où s'étend sa zone d'influence. Le problème est particulièrement intéressant pour la ville de Lyon pour deux raisons: d'abord parce que Lyon est un grand centre régional, le premier en France en dehors de Paris; ensuite, parce que le problème de la délimitation de sa zone d'influence ne semble pas résolu à l'heure actuelle.

Un tel travail présente d'abord plusieurs difficultés dont il faut prendre conscience avant de l'aborder.

- La première tient aux délimitations administratives. Si l'agglomération lyonnaise déborde déjà sur le département de l'Isère, sa zone d'influence s'étend sur au moins trois départements: Rhône, Ain, Isère, et son influence, au sens large, sur les huit départements de la Région Rhône-Alpes auxquels il faudrait même adjoindre la Saône-et-Loire. Toute étude économique ou géographique de la zone d'influence de Lyon doit d'abord se faire en dehors de ces délimitations administratives; si celles-ci doivent intervenir, elles ne le feront qu'ensuite.

- La seconde difficulté tient à la nature même du fait urbain. Celui-ci est en perpétuelle transformation. Toute étude, même reposant sur des données récentes, se trouve rapidement dépassée.

Qu'est-ce exactement que la ville même de Lyon? Elle ne peut se limiter aux frontières communales; il semble que la ville de Lyon avec ses huit arrondissements soit beaucoup trop étroite. Aussi, dans le cadre de cette recherche, l'agglomération lyonnaise de départ sera celle définie en 1959 par l'Institut National de la Statistique; elle comprend alors les neuf communes de Lyon, Villeurbanne, Bron, Caluire et Cuire, Oullins, La Mulatière, Sainte-Foy-les-Lyon, Saint-Fons et Vénissieux, soit en 1954, une population totale de 648 509 habitants.

- Ce n'est qu'au delà de cette agglomération que commencera la zone d'influence. Ici, apparaît une troisième difficulté due à la nature même de l'influence que l'on veut étudier: est-ce l'urbanisation, l'influence industrielle, commerciale, ou l'attraction de la main d'oeuvre? Il y a autant de zones d'influence que d'influences étudiées. Le problème est de tenter de mettre en évidence une zone d'influence moyenne ou plusieurs zones d'influence moyenne de moins en moins forte de l'agglomération lyonnaise. Ce problème, résolu par de nombreuses villes, ne l'est pas encore pour Lyon.

Il semble qu'il y ait deux grandes méthodes pour déterminer une zone d'influence. La première consiste à définir certaines communes qui en feront partie en fonction d'un critère de proximité, d'intérêt commun, d'unité statistique. Cette définition, plus ou moins administrative, même si elle s'efforce de tenir compte de la réalité reste arbitraire. La seconde méthode détermine une zone d'influence à la suite d'une enquête. Là aussi, la zone obtenue dépend du critère utilisé dans l'enquête. Cependant, celle-ci étant générale, la zone déterminée semble une conséquence du fait urbain étudié et non un cadre donné au déroulement de fait. Toutes deux seront successivement examinées ici.

#### 1.- Les zones d'influence résultant de définitions

Si l'on admet que les neuf communes précédemment énoncées forment

l'agglomération lyonnaise de base de cette étude, deux grandes zones d'influence ont été administrativement déterminées: le Groupement d'Urbanisme et la Zone de peuplement industriel.

A - Le Groupement d'Urbanisme de la Région Lyonnaise.

( Carte N° 1 )

Créé par un décret de 1938 et complété depuis, ce Groupement d'urbanisme comprend actuellement 56 communes et représente une population de 773 225 habitants. "Il a pour but de réunir dans une même unité d'aménagement, d'une part, Lyon et ses faubourgs, et les communes voisines qui s'y sont agglomérées; d'autre part, les nombreuses localités de banlieue dont le caractère rural s'est plus ou moins atténué sous l'influence croissante de la ville qui les a transformées en annexes résidentielles ou industrielles" (1).

Il permet d'étudier et de résoudre certains problèmes communs à ces différentes communes: adduction d'eau, voirie, etc... Il sert de cadre à une politique d'urbanisme lyonnais. C'est pour l'ensemble du Groupement d'Urbanisme qu'ont été déterminés les zones d'habitation, les espaces verts, l'implantation industrielle, etc. Ce groupement d'Urbanisme représente l'Agglomération Lyonnaise au sens large.

Dans les communes qui ne font pas partie de l'Agglomération lyonnaise de l'I.N.S.E.E. en 1954, la population active se répartit en moyenne de la manière suivante (d'après le recensement de 1954, groupes d'activités collectives):

11%: Agriculture;

31%: Commerces, services privés et publics;

58%: Activités industrielles au sens large (y compris le bâtiment et les transports).

1 / Plan d'urbanisme directeur du Groupement d'Urbanisme de la Région Lyonnaise; Commentaire des documents de l'enquête documentaire préalable à l'étude du Plan. 1er juin 1958.

La faible importance de l'activité rurale de ces communes (11%) est ainsi confirmée.

Il faut noter également que les activités secondaires (2) et tertiaires des habitants s'exercent le plus souvent en dehors de la commune elle-même. Une personne active sur trois, en moyenne, vient travailler dans l'agglomération lyonnaise.

Enfin, l'activité très peu rurale mais extrêmement liée à l'agglomération de ces différentes communes est encore renforcée par la faible distance qui les sépare de Lyon. Aucune n'est pratiquement distante de plus de 10 kilomètres du centre même de la ville.

Dans l'avenir, ces communes s'intégreront peu à peu à l'agglomération Lyonnaise. Déjà, pour 1962, l'I.N.S.E.E. englobe 23 communes du Groupement d'Urbanisme dans sa nouvelle définition de l'Agglomération de Lyon: ce sont les plus proches et les plus peuplées. Ces communes de la proche banlieue lyonnaise feront de moins en moins partie du Groupement d'Urbanisme en tant que zone d'influence immédiate de Lyon et de plus en plus partie de l'agglomération même de Lyon.

#### B.- La zone de peuplement industriel de Lyon. (Carte N° 2)

L'I.N.S.E.E. a déterminé pour le recensement de 1962 non seulement des agglomérations urbaines multicomunales, mais des zones de peuplement industriel ou urbain(3). La caractéristique de ces zones est qu'elles présentent "une certaine homogénéité dans le caractère industriel et le peuplement" ainsi que d'importantes migrations quotidiennes du travail. Très souvent, ce sont des communes-dortoirs dont les habitants ont déjà le genre de vie urbain et qui recevront bientôt des activités urbaines. Mieux que le Groupement d'Urbanisme,

2/ Population et économie du département du Rhône (I.N.S.E.E., 1961), surtout pp. 25 à 33.

3/ Le Pillatre. "Nouvelle délimitation des agglomérations urbaines utilisées par l'I.N.S.E.E. (Etudes Statistiques trimestrielles, 1961, n° 1, pp. 3 à 37).

une telle zone réunit les personnes intéressées de très près par les activités urbaines. Elle regroupe, en fait, une population dont l'activité est essentiellement orientée vers le secteur secondaire. Pour les 77 communes situées au delà du Groupement d'Urbanisme, la population employée dans les différents secteurs se répartit ainsi:

- 18,9% : Agriculture;
- 59,3% : Activités industrielles (sens large);
- 21,8% : Activités tertiaires.

On constate que ces communes possèdent encore, dans l'ensemble un caractère rural plus marqué que les communes du Groupement d'Urbanisme, plus proches de Lyon. D'autre part, les activités tertiaires sont très peu développées, le déséquilibre entre l'emploi secondaire et l'emploi tertiaire apparaît beaucoup plus nettement que dans le Groupement d'Urbanisme.

Cette zone de peuplement industriel s'étend surtout le long des grands axes de communication. Quatre voies sont privilégiées:

- Vers Ambérieux par Montluel;
- Vers Crémieux par Meyzieux;
- Vers Bourgoin par la Verpillière ou par Heyrieux;
- Vers le Sud par Givors ou par Saint-Symphorien-d'Ozon.

Toutes ces voies de communication arrivent dans la partie Sud-Est de Lyon qui est la zone industrielle privilégiée. Vers le Nord et l'Ouest, l'accès est moins facile; cependant, L'Arbresle fait partie de la zone de peuplement industriel de Lyon.

Une telle délimitation, fondée sur l'homogénéité du peuplement et la continuité des constructions, conduit à des résultats peu satisfaisants: ainsi, Givors et L'Arbresle font partie de la zone de peuplement industriel de Lyon; Vienne et Bourgoin, situées à des distances peu supérieures, en sont exclues et gardent de ce fait leur

autonomie. Si cette zone de peuplement industriel n'est que la constatation du fait d'un important peuplement industriel continu, ceci ne présente pas d'inconvénient; si elle doit servir de point de départ pour un aménagement des structures urbaines, une telle discrimination est discutable.

Ces deux zones permettent donc un regroupement de communes ayant des caractéristiques semblables et certains problèmes identiques. Autant que l'étude de la structure des communes, l'analyse de leurs relations avec Lyon serait, semble-t-il, riche d'enseignements. Il faut alors procéder par enquête et ce n'est qu'ensuite qu'une zone d'influence pourra être vraiment déterminée. Deux recherches de cet ordre ont été faites dans la région lyonnaise, l'une concernant les mouvements de main-d'oeuvre, l'autre l'attraction commerciale de Lyon.

## II.- Les zones d'influence déterminées après enquête

### A.- La zone d'influence de main-d'oeuvre (Cf. Carte N°2).

L'Aménagement du Territoire de la Région Lyonnaise a effectué en 1956, une enquête auprès des maires, des différentes communes de la Région Rhône-Alpes dont l'objet principal était l'étude des mouvements de main-d'oeuvre. Une carte a été dressée à partir des renseignements obtenus. Elle représente les migrations journalières se produisant d'une commune à l'autre.

L'influence de l'agglomération lyonnaise s'étendrait alors sur un cercle d'une trentaine de kilomètres autour de Lyon englobant L'Arbresle, Givors, et Vienne; Villefranche y serait incluse avec une certaine autonomie, de même que Tarare. A la limite de cette zone d'influence se trouveraient des zones de peuplement et de migrations importantes comme Bourgoin, Péage de Roussillon et le groupement d'Ambérieux-Lagnieu. Vers le Sud-Ouest, Rive-de-Gier est à la

limite de l'influence de Lyon et de Saint-Etienne.

Ces mouvements de main-d'oeuvre donnent une idée plus précise de ce qu'est l'attraction de Lyon quant à l'emploi. Cependant, elle dépend énormément de l'implantation de nouvelles usines et elle est susceptible de modifications assez rapides (4).

B.- La zone d'influence commerciale (Carte N° 3).

Une zone d'influence commerciale peut être définie à partir de l'enquête de M. le Pr. Piâtier (5), menée en France pour toutes les villes, et pour une très grande variété de produits. Ici, seules les dernières réponses du questionnaire envoyé à tous les instituteurs des communes rurales ont été exploitées. Ceux-ci doivent désigner la ville à laquelle les habitants de la commune se rendent le plus souvent- quelquefois- rarement. On obtient ainsi un résumé des relations existant entre les communes rurales et les centres urbains. Pour Lyon, il sera possible de distinguer une zone dans laquelle son influence est totale (Lyon comme réponse aux trois questions) et une zone dans laquelle son influence est moins forte (Lyon comme réponse à deux questions seulement). Ceci, représenté sur une carte, permet de faire les remarques suivantes:

La zone d'influence exclusive de Lyon est peu étendue. Elle réunit les communes rurales qui ne sont attirées par aucun centre d'importance suffisante. Ce ne sont plus alors les voies de communication qui commandent l'importance de la zone d'influence, mais l'exis-

---

4/ On a rapporté sur la carte n° 2 le grand cercle d'économie-travaux en km. de Lyon (centre Lyon) et les zones annexes de Villefranche, Meximieux, Ambérieu, Lagnieu, Pont-de-Chéray, Bourgoin, Vienne, Péage de Roussillon, Givors, Saint-Symphorien-sur-Coise, Tarare, L'Arbresle.

5/ Piâtier, L'attraction commerciale, des villes. Un nouveau type d'étude réalisé en France. (Texte français d'une étude publiée en italien dans Studi di Mercato, juillet 1956).



tence ou non d'un centre de commerces et de services de dimensions suffisantes. Ainsi, Neuville, quoique faisant partie du Groupement d'Urbanisme de Lyon, regroupe autour d'elle les communes rurales voisines qui, de ce fait, ne sont plus dans la zone d'attraction commerciale exclusive de Lyon.

La zone d'influence moyenne de Lyon s'étend très loin lorsqu'il y a pas de barrière naturelle ou de centre concurrent important. Dans le département de l'Isère, elle englobe Péage de Roussillon, Bourgoin, la Tour du Pin. Dans le département du Rhône, elle regroupe Givors, L'Arbresle, les petits centres de Mornant, Saint-Symphorien-sur-Coise, Saint-Laurent-de-Chamousset. Neuville et Anse et, dans une moindre mesure, parce que ces centres sont plus importants et assez autonomes la petite région de Tarare et celle de Villefranche. Dans le département de l'Ain, quoique les résultats ne soient encore que provisoires, l'influence de Lyon ne semble pas s'étendre au delà de Villars-les-Dombes et de Meximieux. Bourg-en-Bresse, ainsi que Rive-de-Gier, limitent l'aire d'influence moyenne de Lyon.

Enfin, il est difficile d'assigner une limite à la zone de faible influence de Lyon au point de vue commercial: aucun point de chaque département de la Région n'y échappe complètement et il y a alors de très nombreuses zones d'interférence ou d'influence concurrente.

Ces deux dernières méthodes qui partent des mouvements constatés mettent en évidence les relations existant entre Lyon et les communes rurales ou les petits centres voisins en des domaines déterminés. Il n'est cependant pas facile pour autant de définir une zone d'influence moyenne de l'Agglomération Lyonnaise, ou plusieurs zones d'influence moyenne de moins en moins forte.

Il semble donc, au terme de cette brève étude, que toute délimitation d'une zone d'influence doive s'appuyer à la fois sur la structure

réelle des activités exercées par les différentes communes et villes de la région et sur les relations existant entre elles telles qu'elles peuvent ressortir de différentes enquêtes et telles qu'elles peuvent également apparaître à travers certains indicateurs, comme la circulation routière (6) .

Pour définir la zone d'influence forte, moyenne et faible d'une ville aussi importante que Lyon, il serait peut-être plus simple et également intéressant de déterminer les zones qui n'en font pas partie ou n'en font partie qu'à un degré inférieur du fait de l'existence d'un centre plus ou moins important. S'il est certain que Grenoble et Saint-Etienne ont une place à part parmi les autres centres dépendant de Lyon on peut, semble-t-il distinguer deux degrés de rattachement: des "villes satellites-dépendantes" qui seront soumises à une influence assez forte de Lyon et des "villes-satellites-autonomes" qui seront dans une aire d'influence plus faible de Lyon.

"Les villes satellites-autonomes" et leur aires d'influence formeront la grande région de Lyon: Villes satellites parce qu'elles dépendent de Lyon, mais autonomes parce que d'une taille suffisante (environ 50 000 habitants) et parce que situées à une certaine distance: 60 à 100 kms de Lyon. De tels centres doivent procurer sur place les emplois industriels et la plupart des activités de commerces et de ser

---

6 / Cf. Cahiers de l'I.S.E.A., Série L, n° 3, d'après l'intensité d'accroissement de la circulation routière 1950-1955.

Les Cahiers de l'I.S.E.A. ont en outre publié les cartes ci-après:

Série L,3: région polarisée lyonnaise d'après le flux du trafic téléphonique.

Série L,6: carte d'attraction commerciale (cf. également L,7).

Série L,7: département du Rhône: Croissance et densité démographique; structure de la population active; cartes des achats de produits alimentaires, de vêtements, services bancaires, centres d'attraction commerciale (carte globale); attraction commerciale de Villefranche-sur-Saône; Lyon et son rayonnement commercial.

vices privés ou publics nécessaires à leurs habitants et à ceux de leur région rurale. On pourrait ranger dans cette catégorie des villes comme Valence, Roanne, peut-être Mâcon et Bourg.

Les villes satellites-dépendantes formeront la moyenne région de Lyon. Peu éloignées de Lyon, une trentaine de kilomètres, d'une importance démographique voisine de 25 000 habitants elle pourraient bénéficier de certaines implantations industrielles liées aux activités lyonnaises. Elles fourniraient à leurs habitants un emploi, mais également l'essentiel des biens et services désirés. Parmi les villes de ce type, on pourrait inclure: Villefranche, Tarare, Vienne, Givors, Bourgoin, Ambérieux, Péage-de-Roussillon. Encore faut-il préciser, si l'on veut éviter que de telles agglomérations ne soient des faubourgs ou des communes-dortoirs, il faut qu'un certain équilibre existe entre les activités secondaires et les activités tertiaires. Ces villes, même satellites, doivent être envisagées comme formant un tout statistique, administratif et économique.

L'aménagement de la Région Lyonnaise pourra alors se faire à partir de zones d'influence homogènes et d'un réseau urbain cohérent permettant une "croissance harmonisée". Il faut en ce domaine non seulement constater et subir mais aussi prévoir et guider.

Marie-Andrée PROST.